

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

N°2025-09-06

SEANCE du Lundi 15 septembre 2025

Date de la convocation : 08 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le quinze septembre, à 20h30, le Conseil d'administration de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Maire.

Présents : 5

PAILLARES Bernard, LORMIERES Philippe, RISPE Laurence, DEL RIO Sandy, FORESTIÉ Edouard

Absent(s) excusé(s) :

Néant

Monsieur LORMIERES Philippe a été élu secrétaire.

Objet : ATTRIBUTION D'UNE PARTICIPATION AU TITRE DU FONDS DE COMPENSATION DU HANDICAP

Monsieur le Président expose aux membres du conseil d'administration du CCAS que Mme ARMAND Yolande, domiciliée 1772 route de Charros à Saint-Nauphary, a sollicité une aide financière dans le cadre du fonds de compensation du handicap, afin de faire face à des dépenses liées à sa situation de handicap, notamment l'achat d'un « orcam my eye pro ».

Après examen de la demande et des justificatifs produits, et au vu de l'avis favorable de la commission permanente du CCAS qui s'est réunie le 24 juillet 2025, il est proposé d'attribuer une participation financière d'un montant de 296 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité,
DÉCIDE :

- D'attribuer à Mme ARMAND Yolande une participation de 296 € (deux cent quatre-vingt-seize euros) au titre du fonds de compensation du handicap.
- Que la dépense correspondante sera imputée au budget du CCAS, article 65138.

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et de notifier cette décision à l'intéressée.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Copie certifiée conforme.

Saint-Nauphary, le 16 septembre 2025.

Le secrétaire,

LORMIERES Philippe.

Le Président,

Bernard PAILLARES.



Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le 16/09/2025

et publication ou notification

du 20/05/2025

Le Président

Bernard PAILLARES

